

## DÉLIBÉRATION 2023-05

**Nombres de conseillers : 11**

**Présents : 7**

**Absents : 4**

Le 23 février deux mille vingt-trois (23/02/2023)

Le conseil municipal de la commune de SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle LAVILLE, Maire.

**Présents** : Mrs ARTO Jean - DEL GRANDE Stéphane

Mmes GUILHON Sylvie - FRANCOIS Johanna – LAVILLE Marie-Noëlle - PALIX Fabienne - SAIMMAIME Isabelle

**Absent(s) excusé(s)** – JAMMES Patrick, PASERO Fabien, PAMIES Sophie

**Absent(s)** : GUILHON Jérémie.

**Pouvoirs** : JAMMES Patrick a donné pouvoir à PALIX Fabienne, PASERO Fabien a donné pouvoir à ARTO Jean, PAMIES Sophie a donné pouvoir à GUILHON Sylvie

**Convocation expédiée le 16 février 2023**

**Secrétaire de séance** : ARTO Jean

### **OBJET : DELIBERATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT**

L'assemblée délibérante (*Conseil Municipal*),

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-13,

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles,

Sur le rapport de Madame la Maire et après en avoir délibéré ;

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par : 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention :**

- ✓ **DECIDE** d'autoriser Madame la Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L.332-13 du code général de la fonction publique pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.  
Elle sera chargée de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.
- ✓ **DECIDE** de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait conforme,

Fait à Saint Martin sur Lavezon

La maire

Marie-Noëlle LAVILLE



Le secrétaire,

Jean ARTO

